

Ce que cache la gratuité des photos embarquées de Getty Images (et des autres)

Le Parisien nous [annonce](#) que YouTube a connu une panne mondiale hier soir 13 mars 2014, entraînant avec lui la pléthore de sites qui proposent ses vidéos à mêmes leurs pages web via le lecteur embarqué. On remarquera que pour *mieux* nous informer l'article en question intègre deux tweets (paresse de journaliste ?).

Vidéos YouTube, encarts Twitter, musiques Soundcloud, boutons Facebook... nos pages web deviennent de plus en plus souvent un *savant* mélange entre notre propre contenu et celui des autres, apporté *sur un plateau* par des multinationales à forte dominante américaine.

C'est pratique et gratuit. Il y a un juste à faire un copier/coller avec un bout de code pour que, ô magie, le contenu des autres apparaisse instantanément sur votre page, l'enrichissant ainsi à moindre frais.

Mais il y a un risque et un prix à payer. Le risque c'est que comme rien n'est éternel, le jour où YouTube, Facebook, Twitter... disparaîtront (si, si, ça leur arrivera à eux aussi), on se retrouvera avec des pages pleines de zones vides qui n'auront plus de sens. Avant de disparaître, ces sociétés en difficulté auront pris le soin de modifier le contenu même de toutes ces (frêles) embarcations avec, qui sait, toujours plus de publicité. Elles en ont parfaitement le droit, c'est un accord tacite que vous signez avec elles lorsque vous recopiez leur code. Google peut ainsi très bien du jour au lendemain ne faire afficher qu'une seule et unique vidéo dans tous les milliards lecteurs YouTube embarqués avec, disons, une pub pour Coca-Cola : impact marketing garanti !

Quant au prix à payer il est lourd à l'ère de l'informatique post Snowden, c'est celui de **votre vie privée** car, comme on le verra plus bas, ces intégrations collectent de nombreuses informations vous concernant.

Ici donc c'est au tour de l'énorme banque [Getty Images](#) de vous proposer d'embarquer ses photos. Et vous avez le choix parmi... 35 millions d'images ! D'un côté cela rend service et sensibilise au respect du crédit, de la licence et du lien vers le document d'origine. De l'autre ça participe à la fameuse citation « si c'est gratuit, c'est que c'est vous le produit »...

À comparer avec ce qu'a fait la [British Library](#), l'équivalent britannique de la BnF, en décembre dernier : [verser 1 million d'images](#) du domaine public en haute résolution [sur Flickr](#). Un autre monde, un monde à défendre, promouvoir et encourager.

Getty Images autorise l'incorporation gratuite, mais quel en est le prix pour la vie privée ?

[Getty Images Allows Free Embedding, but at What Cost to Privacy?](#)

[MàJ du 8 mars 2016] Par recommandé reçu au siège de Framasoft le 07 mars 2016, la société GETTY IMAGE, par l'intermédiaire de son conseil juridique, met Framasoft en demeure de supprimer la majeure partie des éléments du billet de blog présent sur cette page. Sont en particulier concernés les propos issus de la traduction de l'article de Parker Higgins de l'Electronic Frontier Foundation, intitulé « [Getty Images Allows Free Embedding, but at What Cost to Privacy ?](#) ». Le billet ayant été publié en mars 2014 (il y a deux ans !), le délai légal du délit de presse n'ayant pu être retenu, c'est

sur le thème du dénigrement que s'attache le cabinet de conseil de GETTY IMAGE.

Nous aurions pu à notre tour nous tourner vers notre propre conseil, qui n'aurait pas manqué, par exemple, de relever les injonctions non conformes au droit présentes dans cette lettre, ou la grande faiblesse des arguments (intimidants en apparence).

Aller au bout d'une procédure se concluant très certainement en queue de poisson ? Cela aurait été de notre part une perte d'énergie, de temps et d'argent ; nous estimons que les généreux dons des contributeurs n'ont pas à servir à de vaines procédures portant sur l'image de telle ou telle société, gagne-pain laborieux de quelques conseils juridiques à défaut d'avoir de vraies causes à défendre.

Nous préférons donc censurer ce billet et laisser nos lecteurs juges de la teneur du courrier en question que nous reproduisons ici. Évidemment, les propos que nous supprimons sur cette page ne sortiront pas pour autant d'Internet, n'est-ce pas ?

